



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Lac-Supérieur, tenue le 20<sup>e</sup> jour de septembre 2021 à 19 h, en vidéoconférence via l'application Zoom, sont présents mesdames les conseillères, Luce Baillargeon, Jennifer Pearson-Millar et Nancy Deschênes et messieurs les conseillers Marcel Ladouceur et Simon Legault formant quorum sous la présidence de monsieur Steve Perreault, maire.

Monsieur Louis Demers, conseiller est absent.

Monsieur Steve Deschenes directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Sophie Choquette, adjointe au greffe, est également présente.

Aucune personne présente en vidéoconférence.

### Ouverture de la séance extraordinaire du 20 septembre 2021 - 1

Monsieur le maire, Steve Perreault ouvre la séance extraordinaire à 19 h00 avec le quorum requis

### 2021-09-423 : Approbation de l'ordre du jour - séance extraordinaire - 2

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
3. Entériner le congédiement de l'employé 40-0087
4. Modification de l'échelon de l'employé 40-0090
5. Intention d'acquisition d'un camion-citerne et d'une camionnette – service d'incendie
6. Clôture et levée de la séance extraordinaire

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par madame Luce Baillargeon, conseillère

Appuyé par monsieur Simon Legault, conseiller

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

### 2021-09-424: Fin d'emploi – employé 40-0087 - 3

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par monsieur Marcel Ladouceur, conseiller

Appuyé par monsieur Simon Legault, conseiller

ET IL EST RÉSOLU que le conseil entérine le congédiement de l'employé 40-0087 en date du 13 septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

### 2021-09-425: Modification de l'échelon de l'employé 40-0090 - 4

CONSIDÉRANT la résolution 2021-09-424

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par monsieur Marcel Ladouceur, conseiller

Appuyé par madame Nancy Deschênes, conseillère

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise de modifier l'échelon de l'employé 40-0090 pour le porter à l'échelon supérieur 5.

Les conditions de travail sont fixées conformément à la convention collective en vigueur.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

### 2021-09-426: Intention d'acquisition d'une autopompe-citerne et d'une camionnette – service incendie - 5

CONSIDÉRANT la résolution 2020-12-404;

CONSIDÉRANT la résolution 2021-03-102;

CONSIDÉRANT les négociations avec la Ville de Mont-Tremblant pour une entente de services d'incendie.

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par monsieur Simon Legault, conseiller

Appuyé par monsieur Marcel Ladouceur, conseiller

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil signifie son intention d'acquérir une autopompe-citerne 2018 de marque Freightliner connue sous l'unité 633 et une camionnette Dodge Ram 2011 connu sous l'unité 834.

Le conseil mandate le directeur général et le maire à négocier l'acquisition de ces véhicules. L'acquisition du Dodge Ram 2011 est conditionnelle à ce qu'une inspection soit effectuée à la satisfaction de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

### Clôture et levée de la séance ordinaire – 10

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 19h02.

Donné à Lac-Supérieur, ce 20<sup>e</sup> jour de septembre 2021.

Steve Deschenes

Directeur général et secrétaire-trésorier

Steve Perreault  
Maire

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Steve Deschenes, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses autorisées par le présent procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 20<sup>e</sup> jour de septembre 2021.

Steve Deschenes

Directeur général et secrétaire-trésorier